



REPUBLIQUE FRANCAISE
**MAIRIE DE
RIVIERE SUR TARN**

9 Place de la Maison des Activités
Route de Fontaneilles
12640 RIVIERE SUR TARN
Tel : 05 65 59 80 74
Fax : 05 65 59 80 75
E-mail: contact@rivieresurtarn.fr
Site internet : www.rivieresurtarn.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 25 Novembre 2021
à 18 H 30**

Etaient présents : MM. FORIR Christian, POURQUIE Bernard, MABILDE Martine, CARRAT Christophe, MAURY Bernard, PORTALIER Pierrette, GRITTI Françoise, VAISSETTE Alain, BADAROUX Frédéric, MORIN Marie-Noëlle, PORTALIER David, GABRIAC Christiane, SALSON Patrick, SEVERAC Colette.

Pouvoirs : Mme MALIRAT Anaïs à M. VAISSETTE Alain

Secrétaire de séance : Mme MORIN Marie-Noëlle

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

1/ Piédestal de Fontaneilles : demande de subvention DETR et modification du plan de financement

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N°20210128-02 du 28/01/2021, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de rénover ce monument et de le valoriser touristiquement. Les travaux consistent en une réhabilitation du bâti, en la réalisation d'une étanchéité et enfin en la création d'un accès au public à la première terrasse avec l'installation de tables d'orientation.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à cette délibération, la commune avait déposé des demandes de subvention afin d'obtenir des financements obtenus partiellement.

Par conséquent, il y a lieu de réajuster le plan de financement de ce projet avec notamment une réactualisation des différents devis qui étaient datés de novembre 2020.

Le cout total de l'opération est donc porté à 201 930,60 € H.T. soit 242 316,72 € TTC, répartis en 2 tranches subventionnées à hauteur de 67%

Tranche 1 : 81 409.15 € HT

Tranche 2 : 120 521.45 € HT

Une nouvelle demande de DETR va donc être déposée sur 2021 pour la Tranche 1 et une autre en 2022 pour la Tranche 2.

Adopté à l'unanimité.

2/ Désaffectation du Chemin Rural de Suège

Considérant que le chemin rural sis à Suège n'est plus utilisé par le public (chemin dont le tracé a disparu : voie d'accès à la source de Suège devenue inaccessible, création d'une servitude de passage sur d'autres parcelles), il est proposé de constater la désaffectation du chemin rural de Suège.

La procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural va donc être lancée et une enquête publique sera organisée sur ce projet.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Adressage** : projet à l'étude pour mise aux normes des villages de Boyne, Le Bourg et Fontaneilles
- **Chenilles processionnaires** : M. Alain VAISSETTE est désigné comme nouveau référent.
- **Proposition d'application mobile d'information aux habitants** : étude à affiner
- **Bulletin Municipal 2022** : La conception graphique est réalisée en interne mais un devis est présenté pour une impression en imprimerie. Cette option est validée car plus économique que l'impression à notre photocopieuse.
- **Boites en fête des Centres Sociaux** : la mairie est point de collecte de l'opération. Informations sur le site Internet de la mairie, rubrique ACTUALITES.
- **Cérémonie des vœux 2022** : Samedi 8 janvier à 17H30 sur présentation du Passe sanitaire (sous réserve des évolutions du contexte sanitaire).

Fin de séance à 20 H 15

Le Maire,
Christian FORIR

